Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en oeuvre du plan d'aide à la réussite

du Collège Shawinigan

3 avril 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec

Québec, le 4 avril 2003

Madame Louise Trudel
Directrice générale
Collège Shawinigan
2263, avenue du Collège, C.P. 610
Shawinigan (Québec) G9N 6V8

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Madame la Directrice générale,

Lors de sa réunion tenue le 3 avril 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Collège Shawinigan de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. Le Collège juge particulièrement efficaces les actions reposant sur la contribution de pairs-aidants.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Jocelyne Bolduc, agente de recherche